

Chapitre 6

Accès aux marchés : Amérique du Nord

Approche sectorielle de l'ALENA

Lors de la réunion de la Commission du libre-échange de l'ALENA en août 2007, les trois ministres du Commerce se sont engagés à continuer de renforcer la compétitivité de la plateforme commerciale nord-américaine afin de faciliter la circulation des produits, des services et du capital entre les trois pays. Les ministres ont approuvé la concentration des travaux dans quatre secteurs prioritaires : porc/cochon, acier, appareils électroniques grand public et produits chimiques.

Pour aider le secteur nord-américain du porc à être plus compétitif, les ministres de l'ALENA ont convenu de mettre au point des approches coordonnées touchant les normes, les règlements et les objectifs de performance, de trouver des moyens d'éviter les retards aux frontières et de partager les résultats des recherches. Ils ont également convenu d'étudier la possibilité d'élaborer des protocoles pour assurer une réponse prévisible et coordonnée à travers l'Amérique du Nord dans l'éventualité d'une épidémie de maladie porcine.

Dans le cadre des travaux du Comité nord-américain du commerce de l'acier, qui comprend des représentants des gouvernements et de l'industrie, les partenaires de l'ALENA mènent un processus consultatif axé sur l'échange d'informations et d'opinions au sujet de l'évolution du marché et du commerce de l'acier en Amérique du Nord et des nouveaux problèmes qui s'y manifestent, dans le but de trouver des solutions qui bénéficieront à toutes les parties.

Le comité effectue présentement une analyse détaillée des entraves au commerce dans ce secteur. Une fois l'analyse terminée, les partenaires formuleront des recommandations destinées à accroître la compétitivité de l'industrie sidérurgique nord-américaine.

Les ministres de l'ALENA ont convenu de collaborer en vue d'abaisser les entraves au commerce dans le secteur de l'électronique afin qu'il puisse disposer des outils et de l'accès aux marchés dont il a besoin pour prospérer dans les trois pays. Ils ont également convenu de collaborer avec la Commission de coopération environnementale de l'Amérique du Nord pour trouver des moyens d'atténuer les effets sur l'environnement de la durée de vie et de l'élimination des appareils électroniques grand public.

Les ministres de l'ALENA ont également convenu de faciliter les échanges dans le secteur des produits chimiques en mettant au point un plan d'action destiné à accroître la compétitivité internationale et la rentabilité de cette industrie.

Grâce à l'ALENA, les entreprises ont pu trouver de nouveaux débouchés et former de nouvelles alliances, et les consommateurs ont bénéficié de choix plus nombreux, tout cela à des prix plus concurrentiels. L'accord a établi des assises solides pour notre prospérité et permis aux partenaires de l'ALENA de promouvoir davantage leurs priorités pour la libéralisation des échanges commerciaux.